



Charte

La Colonie de vacances de Martigny à Ravoire "Plein Soleil" est une association créée en 1955 qui a pour but, en général de mettre à disposition de la collectivité une maison et un environnement agréables et pour les enfants spécialement d'offrir la possibilité de se régénérer en moyenne altitude. Gérée par un comité, elle a vu passer en ses murs de nombreux enfants de toute la région dans un premier temps, puis des enfants de toutes provenances à partir des années 1970. Depuis quelques années, soucieuse de consolider sa vocation première d'accueillir la jeunesse, elle met à disposition le bâtiment pour recevoir tout groupe dont les activités sont compatibles avec les infrastructures et qui dans ses buts, son organisation et son programme d'activité s'engage formellement à respecter :

1. L'association propriétaire du bâtiment, les membres du comité, le concierge et le personnel de maison,
2. Le bâtiment, les infrastructures et tout le matériel mis à disposition ainsi que les voisins et l'environnement en leur évitant toute nuisance,
3. Toutes les libertés fondamentales garanties par la constitution,
4. Le règlement de la Colonie "Plein Soleil".

Par le simple fait de louer la Colonie "Plein Soleil" tout groupe répond directement de ses actes et prises de positions envers la colonie ainsi qu'à l'égard des tiers.

Dans ce dernier cas la Colonie "Plein Soleil" ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de quelque manière que ce soit par le groupe impliqué.

Martigny, juin 2012

Colonie de Ravoire – Camp Plein Soleil
Guillaume Bonvin, Président